



Regroupement familial et demande de nationalité française

Par **patharvel**, le **28/03/2008** à **15:49**

Mon mari est français originaire de Madagascar et il vit en France depuis 17 mois. Nous avons 2 fils étudiants majeurs. Quelles démarches pourra-t-on faire si nous, sa famille voulons avoir la nationalité française et s'il veut faire le regroupement familial (nos 2 fils et moi résident toujours à Madagascar).

Merci de nous dire toutes les conditions nécessaires.